



Conférence Nationale des Instituts et Centres de Préparation à l'Administration Générale

Lettre trimestrielle d'informations n° 3

30 septembre 2012

Composition du bureau

Président

Pierrick LE JEUNE, IPAG de Brest

Vice-Président Communication

Francesco De PALMA, IPAG de
Strasbourg

Vice-Président Recherche

Olivier GOHIN, IPAG de Paris

**Vice-Président Relations
internationales**

Philippe DORBAIRE, IPAG de Poitiers

Vice-Président Statuts et textes

Didier DEL PRETE, CPAG d'Aix en
Provence

Secrétaire Général

Etienne DOUAT, IPAG de Montpellier

Secrétaire Général adjoint

Benoît APOLLIS, IPAG de Nanterre

Trésorier

Gilles CHARREYRON, IPAG de
Clermont-Ferrand

Trésorier adjoint

François LAPLANCHE-SERVIGNE,
CPAG de Lyon

Le mot du Président

La rentrée universitaire a, comme d'habitude, été particulièrement chargée cette année avec son lot de nouvelles formations à mettre en place, sélections à effectuer, enseignants à recruter, budgets à préparer ; bref, tout ce qui fait que nous n'avons pas beaucoup de temps d'échanger.

Emmanuel CHERRIER (directeur de l'IPAG de Valenciennes) et son équipe, que je remercie, ont eu une charge supplémentaire, celle de préparer notre Assemblée générale qui se déroulera les 21 et 22 novembre et qui sera suivie d'un Colloque International qui souligne, une fois de plus, l'activité « recherche » développée par nos structures.

Notre rencontre sera l'occasion d'évoquer la situation des IPAG et des CPAG, qui n'évolue pas toujours dans le sens que nous souhaitons, dans un contexte global de resserrement des budgets et du nombre de postes.

Notre AG nous permettra, espérons-le, d'échanger avec nos collègues de la DGEIP et de la DGAFP avec qui nous parlerons du rôle des IPAG et des CPAG dans le système universitaire, des enjeux actuels concernant nos institutions et des perspectives que nous pourrions tracer ensemble.

Dans l'attente de cette AG, je vous souhaite une bonne lecture de cette troisième Lettre préparée par Benoît que je remercie.

Pierrick LE JEUNE

Directeur de l'IPAG de Brest

Dans cette lettre :

- Programme de l'Assemblée générale des 21 et 22 novembre 2012
- Présentation de la réforme du concours d'entrée aux IRA en date du 27 juillet 2012





Informations en bref

Les ouvrages du trimestre

Pauline Turk, directrice des études de l'IPAG de Lille, **Les institutions de la Ve République**, 4^e éd., Gualino

<http://www.librairiedalloz.fr/9782297018425-les-institutions-de-la-ve-republique-4e-edition-pauline-turk/>

Olivier Gohin, directeur de l'IPAG de Paris, **Contentieux administratif**, 7^e éd., LexisNexis

<http://boutique.lexisnexis.fr/jcshop3/home?site=jcshop3&showproduct=206507&from=catalog&parentCategory=142>

Jean-Marc Maillot (ss. dir.), directeur des études de l'IPAG de Montpellier, **Les finances publiques pour les concours**, Hachette

<http://www.lgdj.fr/manuels-precis-mementos/233808030/finances-publiques-concours-categories-b-2012-2013-no5y=142>

1) Assemblée générale de la Conférence

La Conférence des directeurs d'IPAG-CPAG tiendra son assemblée générale à Valenciennes les 21 et 22 novembre prochains. Celle-ci sera suivie d'un colloque international les 23 et 24 novembre ayant pour titre : "*L'administration locale au Royaume-Uni et en Irlande : si loin, si proches*".

• Mercredi 21 novembre 2012

10h-12h : Réunion du Bureau de la Conférence

14h-18h : Assemblée générale de la Conférence (rencontres et échanges prévus avec la DGAFF, la DGESIP et les IRA)

18h 30-20h : réception à l'Hôtel de la Sous-Préfecture

20h15 : Dîner

• Jeudi 22 novembre 2012

9h30-12h30 : Reprise des travaux de l'Assemblée générale (Points sur la LAP, habilitations de maquettes, situations des IPAG-CPAG – rapports des VP, du SG et du Trésorier – questions diverses)

12h30 : Déjeuner

14h-16h : Reprise et fin des travaux de l'Assemblée générale

16h 30 : Visite guidée de Valenciennes (inscription préalable obligatoire)

• Vendredi 23 et samedi 24 novembre 2012

Le colloque organisé à la suite de l'Assemblée générale de Conférence témoigne de l'implication renouvelée des IPAG-CPAG dans la recherche scientifique. C'est la raison pour laquelle l'inscription des membres de la Conférence à cette manifestation est gratuite.

Sur le fond, Emmanuel Cherrier, directeur de l'IPAG de Valenciennes, nous a fait parvenir quelques lignes d'explication du thème retenu :

« L'une des plus anciennes nations au monde, l'Angleterre a une longue tradition de *local government*. Au Royaume-Uni, la dévolution influence la nature et les formes de gouvernance locale et régionale en Ecosse, au Pays-de-Galles, en Irlande du Nord et en Angleterre. A l'inverse, la République d'Irlande est l'un des plus récents Etats de la « vieille Europe », puisqu'indépendante depuis 1922. La nature complexe et différenciée de la gouvernance locale à travers les contextes britannique et irlandais pose un certain nombre de questions fondamentales sur la nature et la forme des accords de gouvernance locale elle-même, ainsi que sur la façon dont les connaissances, la compréhension et les pratiques peuvent être potentiellement partagées par-delà les frontières de ces territoires.



Informations en bref

La réforme du concours des IRA

L'arrêté du 6 juin 2008 relatif aux concours d'entrée aux IRA a été réformé par l'arrêté du 27 juin 2012

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=51D1FED7D934B88B6C52334112C57203.tpdjo14v_1?cidTexte=JORFTEXT000026296493&categorieLien=id

Un autre arrêté du même jour fixe la liste des thèmes des épreuves d'admissibilité

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=6EA18BD82EC50C09E1C6BCB9412CAD02.tpdjo14v_1?cidTexte=JORFTEXT000026296515&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id

L'ensemble de la réforme est exposé sur le site SCORE

http://concours.fonction-publique.gouv.fr/site/score/Score/SCORE/Les_emoles_de_format/Organismes_de_format/Les_Instituts_region/pid/2389

La réforme des concours administratifs

Le dernier numéro (n° 142) de la *Revue française d'administration publique* traite de l'évolution des concours administratifs à travers un dossier comprenant dix articles et intitulé « Les concours administratifs en questions »

<http://www.ena.fr/index.php?fr/recherche/publications/rfap>

C'est en prenant en compte ces situations que OLA (Observatory on Local Autonomy), réseau européen qui regroupe des équipes d'enseignants-chercheurs des 27 Etats-membres de l'Union européenne (ainsi que de la Norvège, la Croatie et la Suisse) a décidé d'organiser les 23 et 24 novembre 2012 le colloque "*L'administration locale au Royaume-Uni et en Irlande : si loin, si proches*" à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (France), à l'initiative de l'IPAG, dont les enseignants-chercheurs sont membres de OLA. Plus qu'une nécessaire comparaison des conceptions de gouvernance locale et régionale ainsi que des pratiques au Royaume-Uni et en Irlande, il est intéressant d'offrir une occasion de débat quant à la manière dont les systèmes de gouvernement local se rapportent actuellement - et pourraient potentiellement se rapporter - les uns aux autres ».

2) Réforme du concours des IRA

Le 27 juillet dernier, deux arrêtés (publiés au JORF du 21 août) ont partiellement modifié l'arrêté du 6 juin 2008 relatif aux concours d'entrée aux IRA. La réforme concerne les trois concours (externe, interne et troisième voie) sans affecter, pour autant, l'économie générale de l'arrêté de 2008. Pour l'essentiel, les modifications sont les suivantes :

- Concours externe

D'abord, l'intitulé de l'épreuve de composition a été modifié : les termes « place des pouvoirs publics » se substituent aux termes plus restrictifs de « place de l'Etat ». Ensuite, la seconde épreuve de questions à réponse courte (QRC) a été réformée afin que la question de droit public soit notée sur 20 points, au contraire des autres qui le sont sur 10. En outre, les programmes relatifs à l'épreuve de QRC ont été toilettés – en concertation avec le Bureau de la Conférence d'ailleurs. Enfin, pour l'entretien d'admission, la durée de la présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation est divisée par deux (5 minutes au plus).

- Concours interne et troisième concours

Pour le concours interne et le troisième concours, l'épreuve unique de note administrative et de note de synthèse est complétée par une ou deux questions qui peuvent être en rapport avec le dossier documentaire et permettant de vérifier les connaissances administratives générales du candidat ainsi que sa connaissance de la gestion des ressources humaines dans les administrations publiques. Quant à l'entretien d'admission, les questions posées par le jury pourront porter sur des connaissances administratives générales ainsi que sur la place de l'Etat et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique.

- Thèmes

Dernière innovation : pour la prochaine session dont les épreuves se dérouleront le 19 février 2013, un des arrêtés du ministre chargé de la fonction publique en date du 27 juillet 2012, pris sur proposition du jury, a fixé la liste des thèmes à partir desquels sera proposé le sujet de l'épreuve de composition du concours externe, de la note administrative du concours interne et de la note de synthèse du troisième concours.